

SALLES DES FÊTES  
**ELONA HOUSE**  
☎ 98 90 46 40

GUEST HOUSE  
**FENO**  
Appartements & Chambres meublés  
☎ 98 90 46 40

## ASSEMBLÉE NATIONALE

P. 03

# Les députés clôturent, ce jour, la 1<sup>ère</sup>

# session ordinaire de 2024



Ouverte le 15 avril dernier, la première session ordinaire de l'année 2024 pour être clôturée ce vendredi 12 juillet 2024 au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo. C'est du moins ce qui ressort des points inscrits à l'ordre du jour de la plénière de ce deuxième vendredi du mois de juillet. Les députés aborderont à l'occasion de la plénière de ce jour quatre points. Il s'agit du séminaire sur le thème: «les enjeux environnementaux...»

## CÉRÉMONIE DE PRIÈRES À NIKKI APRÈS SON RETOUR DE LA MECQUE

P. 02

# L'he Oumarou LAFIA BOUBAKARI manifeste sa reconnaissance envers ALLAH



## REDDITION DE COMPTE À PORTO-NOVO HIER P. 04

# Yankoty annonce les dates de la 1<sup>ère</sup> édition du festival des masques



## DIOCÈSE DE PORTO-NOVO P.08

# L'évêque Gonsallo nomme des vicaires forains, curés, vicaires de paroisse et des agents pastoraux



Résidences & appartements meublés "FENO" à Porto-Novo  
Tel: +229 98 90 46 40



Salles des fêtes "ELONA HOUSE" à Porto-Novo  
Tel: +229 98904640



## CÉRÉMONIE DE PRIÈRES À NIKKI APRÈS SON RETOUR DE LA MECQUE

# L'he Oumarou LAFIA BOUBAKARI manifeste sa reconnaissance envers ALLAH en présence des maires, des députés et de la VP Mariam Chabi TALATA

*(Il prie avec les imams pour la paix au Bénin, le retour des pluies, la prospérité...)*

Ce vendredi 05 juillet 2024, Barougou-roussi, village natal de l'he Oumarou LAFIA BOUBAKARI dans la commune de Nikki a accueilli la cérémonie de prières marquant son retour de la Mecque, 5<sup>ème</sup> pilier de l'Islam. À ce rendez-vous de prières et d'invocation à Dieu, plusieurs personnalités étaient aux côtés du nouvel **ALADJI** pour le soutenir notamment la Vice-présidente de la République, Mariam Chabi TALATA, les honorables députés Djamilia SABI, Abou TOROU, Fatoumata TONY GUIMBA, Yacoubou OROU SE GUENE, des maires et adjoints au maire, ses parents et amis ainsi que d'autres pèlerins

au Hadj qui sont venus d'autres contrées. Barougou-roussi a fait peau neuve et a grouillé de monde à l'occasion de cette cérémonie en raison de la popularité de l'he Oumarou LAFIA BOUBAKARI qui fut maire de Nikki et Président de l'Association pour le développement des communes du Borgou.

Pour revenir à la cérémonie proprement dite, elle a été marquée par deux étapes. Il s'agit au prime abord de la lecture du coran par des Alphas venus de plusieurs localités des communes de Nikki et de Kalalé au Bénin et de la commune de Barutem au Nigéria. Secundo, il y a eu la prière de Djouma



suivie d'une prière pour rendre grâce à Dieu qui a permis ce pèlerinage. Notons par ailleurs qu'au cours de cette cérémonie, les Alphas ont également

prié pour la paix dans notre cher pays, le Bénin, pour le président de la République, Patrice TALON et son Gouvernement, pour l'Assemblée nationale et les autres

institutions de la république. Aussi ont-ils prié pour le retour des pluies qui se font rares, pour la prospérité...etc.

**L.A.H.O communication**



## L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lebledujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DÉPÔT LÉGAL N° : 15577

Porto-Novo, Rep du Bénin  
Email: lebledujour@gmail.com  
Tel: +229 98904640

**PRODUCTION :**  
Ets EMERIC PRODUCTION

**DIRECTEUR DE PUBLICATION:**  
Emeric Joël ALLAGBE  
Tél. : +229 98904640

**CONTACTS SECRÉTARIAT:**  
Tél. : (+229) 55499999 / 55500707

**REDACTION**  
Emeric Joël ALLAGBE  
Aimé HOUENOU  
Eric OBINTI

**PHOTOS:**  
Benoît Koffi

**MAQUETTE ET GRAPHISME:**  
G. A. DANSOU

## ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés clôturent, ce jour, la 1<sup>ère</sup> session ordinaire de 2024

Ouverte le 15 avril dernier, la première session ordinaire de l'année 2024 pour être clôturée ce vendredi 12 juillet 2024 au Palais des Gouverneurs à Porto-No-

vo. C'est du moins ce qui ressort des points inscrits à l'ordre du jour de la plénière de ce deuxième vendredi du mois de juillet. Les députés aborderont à l'occasion de la plénière de ce

jour quatre points. Il s'agit du séminaire sur le thème: □les enjeux environnementaux contemporains: état des lieux, perspectives et rôle du législateur□; de l'examen du projet de loi



portant cadre juridique du partenariat public-privé en République du Bénin; de l'examen du projet de loi relatif à la reconnaissance de la nationalité beninoise aux afro-descendants en République du Bénin; et enfin de la clôture de la première session ordinaire de l'année 2024.

D. R.

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## Des députés allemands échangent avec le VP Barthélémy Kassa

Le premier vice-président de l'Assemblée nationale du Bénin, Barthélémy Kassa a reçu dans l'après-midi de ce jeudi 11 juillet 2024 une délégation de parlementaires allemands. Mais avant il s'est entretenu successivement avec **Yolande Hounkpodoté, Directrice clientèle de TSI-Bénin et Catherine Aguiar, Directrice des Établissements Regard d'Amour.**

La délégation de parlementaires allemands a été conduite par Dr Christoph Hoffmann, vice-président du Comité de développement et de coopération économique du Bundestag.

A la sortie de l'audience, il a expliqué à la presse parlementaire que leur visite au Bénin s'inscrit dans le cadre du

contrôle d'action gouvernementale qui fait partie des prérogatives des parlementaires allemands. Au nom de ses collègues, il s'est dit très satisfait de la manière dont l'argent du contribuable allemand est dépensé au Bénin dans le cadre de la coopération que développent son pays avec le Bénin depuis des années.

Plusieurs projets ayant bénéficié de financements allemands ont été visités par la délégation conduite par Dr Christoph Hoffmann. Il s'agit notamment de l'unité de traitement de boue de vidange et des points d'accès à l'eau potable. Le point d'exécution desdits projets et le niveau de satisfaction de la partie allemande étaient au cœur des échanges au cours de l'audience.

Avec le vice-président Barthélémy Kassa, les échanges ont aussi porté sur les politiques de reboisement et de changements climatiques.

En dehors de ces projets, le Parlementaire allemand a laissé entendre que son pays va s'investir dans la formation professionnelle des jeunes béninois pour le renforcement d'une ressource humaine de qualité.

Une séance de travail à eu lieu par la suite avec les députés membres de la commission des relations extérieures, de la coopération au développement, de la défense et de la sécurité et les quatre députés béninois ayant visité la Bundestag en mai 2024.

## Tourisme et culture aussi au menu

A sa sortie d'audience, la Directrice clientèle de TSI-BÉNIN a dit qu'elle a échangé avec le Président Kassa autour d'un projet qui concerne le lancement bien-

tôt d'un livre en préparation qui va mettre en valeur le Bénin sur les plans économique, touristique, diplomatique et autres. Cet ouvrage est dénommé «L'Officiel économique et touristique du Bénin». « Pour enrichir son contenu, il était important pour nous de venir recueillir les observations de l'autorité parlementaire », a dit Yolande Hounkpodoté très satisfaite de l'accueil que lui a réservé le Premier vice-président de l'Assemblée nationale du Bénin.

La Directrice des Établissements Regard d'Amour a échangé avec le Président Kassa autour de la nuit des joailliers qui se tiendra à Cotonou le 27 juillet 2024. Elle a ajouté que cet événement sera précédé d'une foire où la créativité des joailliers béninois sera mis en valeur. « La nuit des joailliers que nous organisons est à sa 3<sup>e</sup> édition et nous nous réjouissons du soutien que l'Assemblée nationale du Bénin nous a toujours apporté » a dit Catherine Aguiar.

Source EXT.



## REDDITION DES COMPTES À PORTO-NOVO HIER

# YANKOTY annonce les dates de la 1<sup>ère</sup> édition du festival des masques

**Le maire de la ville de Porto-Novo, Charlemagne YANKOTY a au cours de la séance de reddition de comptes de ses activités au sein du conseil communal, annoncé les dates retenues pour la première édition du festival des masques à Porto-Novo. Lire l'intégralité de son discours.**

DISCOURS INAUGURAL DU MAIRE REDDITION DE COMPTES PREMIER SEMESTRE 2024 Porto-Novo, le 11 juillet 2024

Madame et Messieurs les Membres du Conseil de Supervision de la ville de Porto-Novo ;

Madame et Messieurs les Chefs d'Arrondissement de la ville de Porto-Novo ;

Distingués Conseillers Municipaux ;

Mesdames et Messieurs les Responsables des Structures Déconcentrées de l'Etat ;

Messieurs les Membres de la Police Républicaine et des Corps Constitués ;

Cher Papa, Karim da SILVA, Président du Conseil des Sages ;

Madame la Secrétaire Exécutive de la commune de Porto-Novo ;

Monsieur le Chef de Cabinet du Maire ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs Techniques de la mairie de Porto-Novo ;

Majestés, Têtes Couronnées, Sages, Dignitaires et Autorités Religieuses ;

Mesdames et Messieurs les Direc-

teurs Techniques et Chefs Services des différentes entités de l'Administration Municipale ;

Mesdames et Messieurs les Chefs Quartiers ;

Messieurs les Représentants des Conseillers Locaux ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations de la Société Civile ;

Messieurs les Représentants de l'Organe Consultatif des Jeunes ;

Chers Collaboratrices et Collaborateurs ;

Citoyennes et Citoyens ;

Chers Amis de la Presse ;

C'est avec une grande fierté que je vous souhaite, au nom du Conseil Municipal, la bienvenue à cette première séance de reddition de compte de l'année en cours.

Porto-Novo, notre ville, pleine d'histoire et de culture, est prête à dévoiler au monde ses trésors et à charmer par son authenticité et sa beauté. Notre amour pour notre ville et son riche patrimoine, a poussé la quatrième mandature, en relation avec la vision éclairée du Président de la République, son Excellence Patrice TALON, à œuvrer avec détermination pour la promotion de la culture et à bâtir une industrie culturelle solide.

Mesdames et Messieurs ;

Distingués Conseillers, Chers Collègues ;

En mettant en valeur nos atouts culturels uniques, nous visons à créer un écosystème dynamique qui sera une plus-value à la fois



pour la commune et les visiteurs. C'est cette dynamique qui nous a poussé à renouer le cordon avec la conférence annuelle des villes créatives de l'UNESCO qui s'est tenue cette année, dans la ville de Braga (Portugal) du 1er au 5 juillet 2024. Cette tribune nous a permis de vendre la destination Porto-Novo. Car notre ville dispose désormais d'atouts indéniables que nous devons valoriser pour faire d'elle, une destination de choix en Afrique, ne serait-ce qu'à travers la promenade lagunaire qui est une invitation à la sérénité et à la découverte. Aujourd'hui, grâce à la quatrième mandature, nous sommes fiers d'exporter cette infrastructure touristique et de valoriser les places rénovées. Ces éléments font corps avec le Musée International du Vodun en construction, l'arène culturelle en gestation, sans oublier les autres musées ; financés par le gouvernement, qui concluent ainsi des investissements majeurs dans un secteur porteur.

Mesdames et Messieurs ;

Distingués Conseillers, Chers Collègues ;

L'objectif de cette reddition de compte est de faire le point des ac-

tions menées de 2020 à 2024 en faveur de la promotion des industries culturelles et créatives, ainsi que de présenter les stratégies de gestion des infrastructures culturelles.

Nous avons réalisé d'importants efforts pour la mise en place d'une industrie culturelle et créative à Porto-Novo, englobant toutes les formes de production de produits culturels, respectant la chaîne de valeurs de la création à la fabrication, en passant par la communication et la distribution.

Nous avons rénové plusieurs édifices historiques et réalisé des études architecturales de la mosquée centrale et bien d'autres comme celle de l'obélisque Kpakliyayo pour des projets de restauration.

De 2020 à 2024, nous sommes passés de sept (07) places rénovées à (16) seize places rénovées. Dans cette dynamique, les places Kpocomè, Déguècomè et Dossou Loko, seront bientôt rénovées grâce au financement de notre partenaire de Cergy-Pontoise. A cela s'ajoute, la rénovation place Migan dont le financement du gouvernement, à hauteur de cent millions de francs CFA, permettra de lui redonner un nouveau visage. Ce projet a été retenu grâce à notre plaidoyer dans le cadre du festival des masques de la ville de Porto-Novo.

Parlant de festival, c'est le lieu d'annoncer que du 02 au 04 août 2024, le Festival des Masques de la ville de Porto-Novo, fruit de l'institutionnalisation du FIP, connaîtra sa première édition. C'est le lieu d'adresser nos remerciements au Chef de l'Etat qui suit de tout près pour sa réussite.

Durant les dernières éditions du FIP, des expositions d'art visuel ont été organisées, la gastronomie traditionnelle a été promue, et le spectacle vivant a été régulièrement mis en avant.

**SUITE EN PAGE 05**



## REDDITION DES COMPTES À PORTO-NOVO HIER (SUITE ET FIN)

En outre, le patrimoine naturel et paysager a été valorisé par des projets comme la promenade lagunaire et la relance du Jardin des Plantes et de la Nature grâce à des partenariats internationaux.

Toutes ces infrastructures constituent une véritable attraction pour la ville. Elles forment, avec le festival international de Porto-Novo, un écosystème de création et de services artistiques et culturels importants. Une bonne gestion de ce label serait une source de devises pour la commune.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers tous nos partenaires pour leur soutien indéfectible et leur collaboration précieuse. Votre engagement et vos contributions ont été essentiels pour réaliser les nombreux projets qui font aujourd'hui de Porto-Novo une ville rayonnante de culture et d'authenticité. Grâce à vous, nous avons pu valoriser notre patrimoine, promouvoir notre riche culture, et bâtir une industrie culturelle florissante.

Mesdames et Messieurs ;  
Distingués Conseillers, Chers Collègues ;  
Les infrastructures culturelles, récemment construites ou rénovées, n'apportent pas encore de revenus à la ville. Partant du principe qu'«une bonne gouvernance ne



peut sauver un mauvais projet, mais qu'une mauvaise gouvernance peut tuer un bon projet », nous avons opté pour l'externalisation de la gestion de ces infrastructures culturelles et touristiques.

Pour pérenniser ces acquis, il va falloir définir un mode de gestion efficace de ces infrastructures. Cela permettra d'assurer l'entretien de l'existant et d'investir pour élargir l'assiette.

Les perspectives pour notre ville incluent l'externalisation de la ges-

tion des infrastructures culturelles et touristiques par des partenariats public-privé, ainsi que la mobilisation de ressources pour la rénovation et la promotion de divers sites culturels et historiques. De plus, des stratégies locales seront élaborées pour promouvoir la culture, le patrimoine, et le tourisme.

Porto-Novo est une invitation à un voyage dans le temps, une découverte de l'âme d'une ville qui a su préserver son patrimoine tout en se tournant résolument vers l'ave-

nir. C'est une destination où le passé et le présent se rencontrent, offrant une expérience unique et inoubliable.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une excellente exploration de notre ville.

Je cède maintenant la parole au Chef du Service Culture et Patrimoine, HOUNSOU Richard, qui va nous entretenir sur le thème de cette reddition de comptes.

## NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS MARCHANDS AU BÉNIN

# L'évolution en images des travaux du marché de Ouando

L'évolution en images des travaux du marché de Ouando à Porto-Novo

Hitech-ITB Benin, filiale de ITB Nigeria Limited est en charge de plusieurs travaux de constructions d'infrastructures innovantes au Bénin.

L'entreprise réalise entre autres la construction de la sous-station MCA Millennium Challenge LL – CIM Bénin, du Centre de Commandement des Opérations Jointes (JOCC-VSM), du projet GMK-Stade Général Mathieu Kérékou, de

plusieurs équipements marchands dont le marché Ganhi à Cotonou et Ouando à Porto-Novo.

À propos de ce dernier, Hitech-ITB Benin a rendu publique l'évolution actuelle des travaux. De ce marché situé au cœur du cinquième Arrondissement de Porto-Novo.

« Notre équipe dévouée, soutenue par une technologie de pointe, fait avancer l'innovation au Bénin. L'avenir s'annonce prometteur avec OUANDO en tête de file » a souligné Hitech-ITB Benin.

**Visage du Bénin**



MARCHÉ DE  
**OUANDO**

## FENOU GUEST HOUSE À PORTO-NOVO

# Les Résidences FENOU, un nouveau cadre élégant pour vos séjours dans la capitale

*(Renseignements et réservations aux 55499999 - 55500707 - 98904640)*

La ville de Porto-Novo dispose désormais de nouvelles résidences entièrement meublées de plus. En effet, pour compléter la vaste chaîne d'hôtellerie présente dans la capitale du Bénin afin de répondre aux exigences de l'écotourisme de la localité, les Résidences FENOU sont disponibles dans les quartiers Djassin Houinvié, Tokpota et Dowa. Incarnation de l'élégance et de raffinements offrant une expérience de séjour incomparable pour les voyageurs

à la recherche de confort et de sophistication, les Résidences FENOU sont composées de chambres salon soigneusement décorées avec des matériaux de qualité supérieure, de meubles élégants et des œuvres d'art locales, fait comprendre la gérante Estelle Akanni. Elles sont construites avec un souci de détails offrant une combinaison parfaite entre élégance contemporaine et touche authentique, avec en leur sein, toutes les commodités modernes. De plus, les



Résidences FENOU, sont situées au quartier Djassin Houinvié non loin de la pharmacie Tokpota Davo et dans la von en face de l'église catholique St Paul de Dowa à Porto-Novo. FENOU GUEST HOUSE est composée des appartements VIP meublés, des chambres entièrement ventilées et climatisées, d'une cuisine moderne dans toutes les chambres avec frigo, gaz et cuisinière, d'une chauffe-eau dans toutes les chambres, des salles de

bains privées et luxueuses avec des produits de toilette de haute gamme, d'un compteur à carte personnel pour votre séjour, de télévision à écran plasma et d'un spa de classe mondiale.

Que vous soyez voyageurs pour affaires ou pour le plaisir, les Résidences FENOU représentent le cadre idéal qu'il vous faut. L'accueil est au top et le cadre est agréable.

**GUEST HOUSE FENOU**  
Appartements & Chambres meublées  
98 90 46 40

NB: Venant de Porto-Novo (Carrefour Ouando) voie pavée  
Dowa 1<sup>er</sup> carrefour à gauche tout droit dernière von à droite avant carrefour Djassin Houinvié.

**GUEST HOUSE FENOU ANNEXE**  
Appartements & Chambres meublées  
98 90 46 40

ANNEXE GUEST HOUSE FENOU  
vons en face de l'Église Catholique St Paul de Dowa  
- Marché TOHOUTO de Dowa - Voie à côté du marché  
amenant au CS LES Jambettes, 3ème rue à droite



# SALLES DES FÊTES ELONA HOUSE

98 90 46 40

ORGANISATION DES CÉRÉMONIES DE PREMIÈRE COMMUNION ET AUTRES EN SAISON DE PLUIES

## Chers clients, faites vite vos réservations à ELONA HOUSE !

En cette période de pluies qui coïncide avec la programmation et l'organisation des cérémonies de première communion, la Direction Générale de ELONA HOUSE passe par ce canal pour informer sa clientèle que des dispositions sont prises pour lui faire passer d'agréables moments.

En effet, chers clients de ELONA HOUSE, face à la forte demande, il serait souhaitable de passer vite au service commercial pour réserver vos salles de fête en fonction de votre calendrier.

Dotées de grande capacité et construites avec la dernière technologie, les salles de fête ELONA HOUSE constituent la meilleure solution pour vous en cette période de pluies surtout avec son groupe électrogène de 40 KVA pour juguler les coupures électriques.

**À ELONA HOUSE, votre satisfaction est notre leitmotiv**

**Passez vite pour vos réservations car une équipe professionnelle vous y attend.**



ELONA HOUSE à Porto-Novo, Djassin Houinvié non loin de la pharmacie Tokpota Davo et FENOUE Guest House à Dowo.

Renseignements: 55499999 / 55500707 / WhatsApp: 98904640

## DIOCÈSE DE PORTO-NOVO

# L'évêque GONSALLO nomme des vicaires forains, curés, vicaires de paroisse et des agents pastoraux

L'évêque de Porto-Novo, Aristide GONSALLO a pris des décisions pour nommer plusieurs prêtres au sein de son diocèse. C'est par décret N°: 0115 portant nomination des vicaires forains, Curés, Vicaires de paroisse et des agents Pastoraux dans les institutions diocésaines et nationales au titre de l'année pastorale 2024-2025.

"... Nous, Excellence Mgr Aristide GONSALLO, Évêque du diocèse de Porto-Novo, avec la grâce de Dieu et en union avec le Siège Apostolique ;

Considérant le vicaire forain, prêtre mis à la tête d'un vicariat forain ou doyenné, c'est-à-dire d'un certain nombre de paroisses voisines regroupées pour promouvoir l'action pastorale d'ensemble (canon 553 S1, du Code de Droit Canonique) ;

Vu le canon 555 du Code de Droit Canonique fixant les obligations et les droits liés à la charge du Doyen ;

Considérant la paroisse, communauté précise de fidèles, dont la charge pastorale est confiée à un Curé, comme à son pasteur sous l'autorité de l'Évêque diocésain, (canon 515 §1, du Code de Droit Canonique)

Vu le canon 519, du Code de Droit Canonique, fixant la charge pastorale du Curé exercée sous l'autorité de l'Évêque diocésain pour la communauté qui lui a été confiée afin d'accomplir les fonctions d'enseigner, de sanctifier et de gouverner avec la collaboration d'autres prêtres ou de diacres, et avec l'aide apportée par les laïcs, selon le droit ;

Vu les canons 521 et 523, du Code de Droit Canonique, considérant le Curé dans l'ordre sacré du presbytérat, et confiant à l'Évêque la provision de l'office du Curé ;

Considérant le canon 520 du Code de Droit Canonique qui stipule que l'évêque diocésain, avec le consentement du Supérieur compétent, peut confier une paroisse à un institut religieux clérical ou à une société cléricale de vie apostolique à condition cependant qu'un seul prêtre soit le curé de la paroisse ;

Vu le canon 545 du Code de Droit Canonique, fixant les normes réglementant la constitution et les fonctions des vicaires paroissiaux ;

Vu les canons 548, 549 et 550 du Code de Droit Canonique, fixant les obligations et droits du vicaire paroissial ;

Considérant l'importance de la charge pastorale du Curé, et dans le souci de l'aider dans toutes les tâches paroissiales et pour toute la paroisse (canon 548, §3, du Code de Droit Canonique)

Considérant le canon 564 §1 du Code de Droit Canonique précisant que l'aumônier est le prêtre à qui est confié de façon stable la charge pastorale, au moins en partie, d'une communauté ou d'un groupe particu-

lier de fidèles qu'il doit exercer selon le droit universel et particulier ;

Vu le canon 565 du Code de Droit Canonique pour ce qui concerne la nomination de l'aumônier ;

Vu le canon 566 du Code de Droit Canonique relatif aux facultés qui reviennent aux aumôniers diocésains dans l'accomplissement de leurs fonctions, dont l'exercice doit être en accord avec celle du curé du lieu ;

Après avoir prié l'Esprit Saint et procédé à des consultations idoines,

DECRETONS :

Article 1: Sont nommés vicaires forains les prêtres ci-après :

- Père Jacques Mahougnon AGOSSOU : Vicariat forain de Malanhoui
- Père Simon DJIVOEDO : Vicariat forain de Donoukpa
- Père Pascal KITIKANLIN : Vicariat forain de Kétou

Article 2 : Sont nommés à la charge pastorale de Curés, les prêtres dont les noms suivent :

VICARIAT FORAIN DE SAINTE ANNE, ATTAKE, PORTO/NOVO II

Curé de la paroisse Saint Martin de Tours de Hounsa : Père Christian DOSSOU

VICARIAT FORAIN DE DONOUKPA-AGUEGUES

Curé de la paroisse Saint Pierre et Saint Paul de Donoukpa : Père Jonas CHACHA  
Curé de la paroisse Saint Christophe de Houédomè : Père Simon DJIVOEDO

VICARIAT FORAIN DE MALANHOUI

Curé de la paroisse Saint Jacques de Djavi : Père Cyrille OKPELOU

VICARIAT FORAIN D'AVRANKOU

Curé de la paroisse Saint Matthieu de Gbozoumè : Père Paulin GNANSOUNOU

VICARIAT FORAIN DE MISSERETE

Curé de la paroisse Bon Pasteur de Danto : Père Maxime NOUMONHESSI

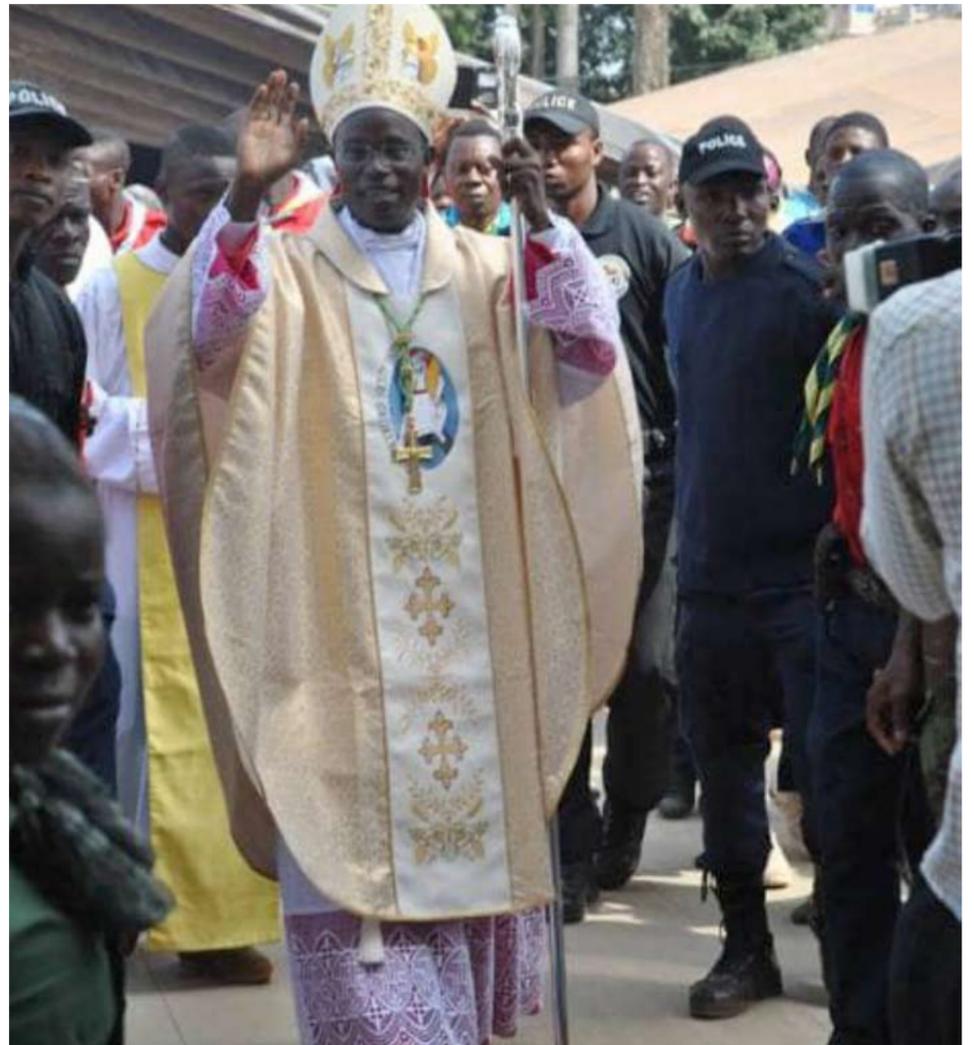
Curé de la Paroisse Sainte Trinité de Azohouè : Père Rodrigue AZANMASSO de la Compagnie de Jésus et Marie (Eudistes)

VICARIAT FORAIN DE DANGBO

Curé de la paroisse Saint Joseph de Hondji : Père Damien TOVIEZON

Curé de la paroisse Saint Antoine de Padoue de Dèkin Afio : Père Jérôme BEMBE

VICARIAT FORAIN DE BANIGBE



Curé de la paroisse Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus de Takon : Père Valentin BAMIGBOLA

VICARIAT FORAIN DE SAKETE

Curé de la paroisse Ceur Marie Immaculée de Marie d'ita-Djèbou : Père Bertin FATOUMBI  
Curé de la paroisse Notre Dame des Douleurs de Dèguè : Père Ghislain HOUENOU

VICARIAT FORAIN DE KETOU

Curé de la paroisse Sainte Thérèse d'Avila de Kétou : Père Pascal KITIKANLIN

Curé de la paroisse Saint Enfant Jésus de Prague d'Adakplamè : Père Rock KOUMINASSI

Article 3 : Sont nommés vicaires paroissiaux les prêtres ci-après :

VICARIAT FORAIN DE NOTRE DAME DE L'IMMACULEE CONCEPTION DE PORTO-NOVO

Père Elie KIKI : Paroisse Notre Dame de Lourdes de Louho

VICARIAT FORAIN D'ADJARRA  
Père Hyacinthe TCHEKI : Paroisse Sainte Famille d'Adjarra  
Père Guillaume HOUNKANRIN : Paroisse Sacré-Cœur de Wadon

Vicariat Forain DE MALANHOUI  
Père Rodrigue DEGBOGBAHOUN : Paroisse Saint Jean BosCo de Tarmey Setto

VICARIAT FORAIN DE DANGBO  
Père Damien TOVIAZON : Paroisse Notre Dame de Lourdes de Dangbo

VICARIAT FORAIN DE MISSERETE  
Père Déodat AYIGBEDE : Paroisse Notre Dame de Lourdes d'Atchoukpa  
Père Guillaume OUATTARA (CJM) : Paroisse Sainte Trinité d'Azohoué

VICARIAT FORAIN D'ADJOHOUN  
Père Constant HOSSOU : Paroisse Saint Esprit d'Affamè

Articles 4 : Sont nommés dans les institutions diocésaines les prêtres et agents pastoraux ci-après :

Père Thierry ASSANH : Directeur de l'École de Théologie pour la Famille et la Société (ETHEFAS)

Père Carly DEGBELO : Directeur adjoint de l'École de Théologie pour la Famille et la Société (ETHEFAS)

Père Hyacinthe TCHEKI : Directeur diocésain adjoint des Œuvres Pontificales Missionnaires (OPM)

Père Augustin ADEMONA : Secrétaire particulier adjoint de l'Évêque

SUITE EN PAGE 09

Père Séraphin ADANDOTOHOU :  
Chaplain et Animateur spirituel au  
Sanctuaire de Maria Tokpa

Soeur Marcelle CHEHOUENOU : Censeur  
au Collège Catholique Notre Dame de  
Lourdes de Dangbéklounon

Père André HOUNTONDJI : Directeur du  
Collège Catholique Notre Dame de Lourdes  
de Dowa

Mme Ismène AGBOKOU : Censeur au  
Collège Catholique Notre Dame de  
Lourdes de Dowa

M. Joseph KIKI : Censeur au Collège  
Catholique Sainte Famille d'Adjarra

Père Anatole FADEYI : Directeur de la  
ferme Oke Awo

Père Romain AGOSSA : Administrateur de  
l'Hôpital Auberge de l'Amour Rédempteur  
de Dangbo

Abbé Boris DAKEDJE : Notaire au Tribunal  
Ecclésiastique de Porto- Novo

Article 5 : Les prêtres dont les noms suivent  
sont nommés accompagnateurs spirituels  
ou aumôniers des chorales, associations  
ou groupes suivants :

Chorale Yoruba : Père Pierre MONLADE  
Scouts catholiques : Père Prosper  
OLADIKPO

Guides : Père Fort-Patrick HOUNKPATIN

Association Notre-Dame de Montligeon :  
Père Isidore AKINDES

Groupe des lecteurs : Père Didier MIGAN

CEcuménisme : Père Michel GANDONOU

Aumônerie universitaire : Père Cletus  
BOGNON

Cérémoniaire diocésain adjoint : Père  
Mathias AVOCEFOHOUN

Cérémoniaire diocésain adjoint : Père  
Hyacinthe TCHEKI

Article 6 : Les ouvriers apostoliques du  
diocèse de Porto-Novo dont les noms  
suivent sont détachés

Pour la coopération Fidei Donum

Père Romaric TOSSE au Canada.

Père Maxime NEGUI au Canada

Père Joseph AZONHOUMON à Marseille  
en France

Père Sidoine GBOTCHE à Versailles en  
France

Père Placide AKONDÉ à Versailles en  
France

Père Albert GBETCHOEVI à Luçon en  
France

Père Symphorien HOUÉMABÉ à Luçon en  
France

Père Timothé LAÏLO à Auch en France

Père Rock SAVI à Évreux en France

Père Grégoire OLAAFA : mis à la  
disposition de la Télévision Catholique au  
Bénin

Pour la mission d'études

Père Elvice KOUKOU, Ferrara Comacchio,  
en Italie

Père Blaise AHOUSSINO, UCAO Abidjan

Père Alphonse ADEDJOBI, Université  
Adjarra

Père Elie KIKI, Université Porto-Novo

Pour une année sabbatique

Père Charles WHANNOU

Père Emile OKPEIFA

Père Job KOUHOROT

Article 7 : Sont mis à la disposition de la  
Conférence Épiscopale du Bénin (C.E.B.)

Père Moise ADÉKAMBI

Père Aurel AVOCETIEN

Article 8 : La résidence de prêtres ou  
agents pastoraux exerçant leur ministère  
dans des institutions ou pour une autre  
mission diocésaine est fixée

Comme suit :

Père Angelo GNANGA : Direction  
Diocésaine de l'Enseignement Catholique  
(DDEC)

Père Bruno Simplicien ADJATAN : Paroisse  
Saint Hubert de Misséré

Père Abraham AVOCES : Paroisse Sainte  
Anne d'Attakè (Porto-Novo)

Père Gualbert DOSSOU KOKO : Paroisse  
Saint François de Sales d'Akonaboè

Père Alphonse ADEDJOBI : Paroisse  
Sacré-Cœur de Wadon

Père Évariste ZOSSOU, Paroisse Notre de  
l'Assomption de Djéffa Centre

Père Anatole FADEYI : Ferme Ita-Kpiti

Abbé Boris DAKEDJE : Paroisse Notre  
Dame de l'Assomption de Vakon

Article 9 : Sauf pour raison urgente, les  
passations de service auront lieu du 16 au  
30 septembre 2024 et les messes de prise  
de possession canonique du 21 septembre  
au 13 octobre 2024 suivant un calendrier  
qui sera établi et envoyé aux agents  
pastoraux concernés.

Article 10 : Les passations de service se  
feront en présence du Vicaire Général, du  
Chancelier du diocèse, du Vicaire forain

et d'un membre de l'équipe de l'économat  
diocésain suivant le plan de présentation  
proposé par la chancellerie du diocèse. Ce  
plan sera publié sur les fora de IUCD et du  
Secrétariat de l'évêché.

Article 11 : Les nouveaux curés devront  
aussitôt rejoindre leur paroisse dès la  
passation de service pour que les fidèles  
ne manquent pas des biens spirituels dont  
ils ont besoin pour leur sanctification.

Article 12 : Tous les vicaires paroissiaux  
sont tenus par l'obligation de rejoindre  
leur paroisse d'affectation ou leur lieu  
de mission au plus tard le dimanche 1er  
septembre 2024.

Article 13 : Comme prévu dans les critères  
de nomination, les nouveaux curés et  
administrateurs ainsi que les vicaires  
nommés suivront une formation qui se  
déroulera au Centre Pastoral Saint Charles  
Lwanga de Ouando les 24 et 25 septembre  
2024 à partir de 9h 30.

Article 14 : Avec la publication de  
ces nominations, tous les travaux de  
construction en cours ou en projet sur  
les paroisses cessent à moins d'une  
autorisation écrite de l'évêque en cas de  
besoin.

Article 15 : D'autres dispositions  
complémentaires suivront pour préciser les  
lieux d'affectation ou de mission de certains  
agents pastoraux non pris en compte par le  
présent décret.

Donné à Porto-Novo, le 07 Juin 2024  
En la solennité du Sacré-cœur de Jésus

Ont signé :

**Le Chancelier**  
**Père Jacques M. AGOSSOU**  
**L'évêque du diocèse de Porto-Novo**  
**Mgr Aristide GONSALLO .... "**

## UNION PROGRESSISTE LE RENOUVEAU | SESSION DE FORMATION DES MEMBRES DE SECTIONS

# Les section de la 8<sup>e</sup> CE en ordre de bataille

Après Sinendé dans la matinée de ce 9 juillet 2024, le Centre des jeunes et loisirs de Père-rère a été, dans l'après-midi, le point de rencontre des membres des sections de Tchaorou, Parakou, N'dali, Père-rère et la section universitaire de Parakou. Ces responsables de sections, fortement mobilisés, ont suivi avec grand intérêt les interventions du Président Joseph Fifamin Djogbénu, de la Vice-présidente du parti Mariam Chabi Talata, ainsi que la présentation de la lettre de mission du membre de section par le Maire Bio Sarako Tamou.

«Nous sommes un. Nous sommes de différents lits, nous sommes de différents berceaux mais nous convergions vers l'unité, vers un idéal commun. Nous faisons un pour servir le Bénin, nous faisons un pour être dans le parti. Et c'est pourquoi dans nos différentes sections, nul ne doit distinguer l'autre, nul ne doit exclure l'autre», a rappelé le Président Djogbénu.

Cette session de formation, marquant la quatrième étape de la tournée de la Haute Direction Politique, a permis aux participants de mieux comprendre la vision et les

fondamentaux du parti afin de conduire efficacement ces structures de base, socle du parti. Ils ont été outillés et ont reçu de la Haute Direction Politique leur lettre de mission.

Cette étape, qui marque la fin de la formation des membres des sections UP le Renouveau de l'Alibori et du Borgou, a également connu la présence des députés Orou Se Guene, Lafia Oumarou, Gniré Fatouma Tony Guimba, Abou Torou, et de plusieurs autres personnalités du parti.

**L'Union | Cellule Communication**  
**UP le Renouveau**





# COUPE DE L'UNION

2<sup>ème</sup> Edition

**16**  
EQUIPES

**32**  
MATCHS

**COUP D'ENVOI**



**Samedi 20 Juillet 2024**

**PORTO-NOVO/Tokpota, Terrain de sport de l'éveil**

**NB:** Inscription & participation gratuites.

Renseignements: **97 220 005**

Initiative: **BMBV**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DE LA CAISSE D'ASSISTANCE MUTUELLE DU PERSONNEL DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

# Florentin DAZAN et Corine HACHÉMÈ à nouveau aux commandes

Réunis en Assemblée générale électorale ce mercredi 10 juillet 2024 à l'hémicycle, les agents parlementaires, mutualistes ont procédé à l'élection des nouveaux membres des deux organes de la Caisse d'assistance mutuelle du personnel de l'Assemblée nationale (CAM-PAN). Au terme du processus, Florentin DAZAN et Corine HACHÉMÈ ont été respectivement réélus à la tête du Conseil d'administration et du Comité de gestion avec des acclamations.

Trois ans après leur élection, les membres en charge de la gestion de la Caisse d'assistance mutuelle du personnel de l'Assemblée nationale ont fini leur mandat depuis le 30 juin dernier. Ainsi conformément aux textes qui régissent la CAM-PAN qui, il faut le rappeler, est née sous les cendres de la MUPAN, cette première AG électorale a été une occasion pour les mutualistes d'adopter le rapport moral du Conseil d'administration et le rapport financier du comité de gestion. Mais avant, le mot introductif a été prononcé par le président sortant du Conseil d'administration de la CAM-PAN Florentin DAZAN. Dans son mot, il a remercié le président de l'Assemblée nationale Louis Gbèhounou VLAVONOU dont les réformes ont permis de donner un sang neuf à la mutuelle avec la création des deux organes. Pour lui, durant

tout le premier mandat, l'autorité parlementaire n'a ménagé aucun effort pour accompagner la CAM-PAN surtout avec la présence de son représentant aux côtés desdits organes qui n'est rien d'autre que le commissaire aux comptes. Par la suite, il a salué et remercié les mutualistes sans qui, la CAM-PAN n'aurait pas sa raison de vivre. Prenant la parole, le commissaire aux comptes de la CAM-PAN, Bienvenu YAÏ, a rassuré de la bonne gestion de la mutuelle durant ces trois dernières années. Ce qui, a-t-il mentionné, constitue un motif de satisfaction pour l'autorité parlementaire qu'il a remercié au passage pour sa volonté de voir les mutualistes s'épanouir dans la rigueur.

Enfin c'est le Directeur des services législatifs, Olushgun TIDJANI SERPOS représentant le Secrétaire général administratif de l'Assemblée nationale qui a procédé à l'ouverture des travaux de la 1ère Assemblée générale électorale de la CAM-PAN sur des notes d'espoir, du respect des textes et surtout d'un appel à relever les grands défis. Après la présentation des bilans suivie des échanges, le présidium dirigé par Flubert ACAPO a été mis sur pied pour activer les bonnes choses. Ainsi les nouveaux membres ont été élus avec des acclamations. Il faut noter qu'en raison du bilan présenté avec satisfaction, les 11 membres du conseil



d'administration et du comité de gestion de la CAM-PAN ont été reconduits à leurs postes à plus de 90%. Face à cette marque de confiance, le président Florentin DAZAN a pris la parole pour dire les mots de gratitude de la nouvelle équipe aux mutualistes à qui il a demandé d'être toujours à leurs côtés pour de meilleurs résultats.

**D. R.**

## CONSEIL D'ADMINISTRATION\*

- Président: \*DAZAN Florentin\*
- Vice-Président: \*LADJOUAN Latif\*
- Secrétaire Général: \*SOSSA Ruth\*
- Conseiller aux affaires financières: TOGBE Pascal\*
- Conseiller aux affaires juridiques: \*HOUNKPEVI Enangnon Jean\*

## \*COMITÉ DE GESTION\*

- Présidente: \*HACHÉMÈ Corine
- Vice-Président: \*MARCOS Zoulikifouli\*
- Secrétaire Général: AKPLOGAN Vioutou Estelle
- Secrétaire Général Adjoint: \*AKPAKA Orlando\*
- Trésorier Général: \*LATOUNDJI Edmond\*
- Trésorier Général Adjoint: \*BABA José\*





# ELONA HOUSE



**CHAMBRES MEUBLÉES  
SALLES DE FÊTES**

**SALLES DE FÊTES**

**POUR VOS SÉJOURS  
ET REPOS À  
Porto-Novo**

*Venez  
ici*



**+229 97 90 46 40 / 98 90 46 40**